

LA MOBILITÉ INTRAPROVINCIALE DES ÉTUDIANTS



ÉRIC RICHARD

Professeur
Campus Notre-Dame-de-Foy

UNE RÉALITÉ À CONSIDÉRER POUR FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL

À l'automne 2017, environ 55 000 nouveaux étudiants se sont inscrits à l'enseignement régulier dans l'un des collèges de la province. De ceux-ci, 20 % sont touchés par l'une ou l'autre des formes de mobilité intraprovinciale récemment étudiées dans le milieu collégial: la migration et le navetage¹ (Richard, 2017). La migration représente le déplacement d'un étudiant pour poursuivre des études dans un collège situé à plus de 80 kilomètres de son lieu d'origine, alors que le navetage est caractérisé par des déplacements pendulaires quotidiens variant entre 40 et 80 kilomètres. Les étudiants non migrants sont donc ceux originaires d'un lieu situé dans un rayon de 40 kilomètres du collège où ils sont inscrits.

Motivés par un programme d'études, les jeunes s'éloignent de leur lieu d'origine pour entreprendre des études collégiales (Richard et Mareschal, 2014). Il ne faut toutefois pas croire que ce soit la seule raison; les motivations à l'origine du projet de mobilité sont souvent nombreuses et rarement uniques (expérience nouvelle, développement de l'autonomie, attrait pour la ville, éloignement d'un environnement difficile, etc.). Mes précédents travaux de recherche ont démontré que la migration a une influence positive sur la réussite scolaire à la première session d'inscription (*ibid.*). Le statut de mobilité des collégiens est une variable qui n'a toutefois jamais été utilisée dans l'analyse de la persévérance scolaire et de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Cet article s'intéresse à cette réalité qui touche chaque année des milliers d'étudiants partout en province et présente quelques résultats de recherche ainsi que des pistes de réflexion pouvant répondre aux besoins des migrants pour études, en vue de soutenir et de favoriser leur persévérance et leur réussite au collégial.

Les données présentées dans cet article proviennent de deux recherches menées sur la migration pour études collégiales. L'une d'elles (Richard, 2017), réalisée grâce à une subvention du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA), a permis d'analyser l'influence de la mobilité sur la persévérance et la réussite scolaire² à partir de données concernant 8 cohortes (de 2005 à 2012) d'étudiants âgés de moins de 24 ans de tous les collèges publics de la province (n = 301 522). Les analyses de cette première étude sont quantitatives. L'autre recherche (Richard, 2014), subventionnée par le Programme de recherche et d'expérimentation pédagogique de l'Association des collèges privés du Québec (PREP), avait pour objectif de comprendre les raisons qui amènent des étudiants à abandonner un projet d'études collégiales en situation de migration (n = 17). Les analyses de cette seconde étude sont qualitatives et elles permettent de fournir un éclairage aux données quantitatives.

LES DONNÉES SUR LA PERSÉVÉRANCE ET LA DIPLOMATION

Les taux de réinscription des étudiants à la troisième session, présentés au [tableau 1](#), selon différentes situations et selon le statut de mobilité à la première session d'inscription³, sont un bon indicateur de réussite⁴ (SRAM, 2011), notamment utile pour prédire le taux de diplomation (Tremblay et collab., 2006).

Force est de constater que les différences de proportion des étudiants ayant interrompu leurs études à la troisième session selon le statut de mobilité ne sont pas importantes. Les navetteurs (17,9 %) se distinguent légèrement des migrants (16,6 %) et des étudiants non migrants (16,7 %). Le statut de mobilité semble donc exercer peu d'influence sur le fait d'interrompre ses études et de se réinscrire à la troisième session.

Les données les plus intéressantes du [tableau 1](#) concernent la réinscription dans le même collège. Les migrants pour études (70,0 %) et les navetteurs (70,7 %) sont proportionnellement moins nombreux⁵ que les étudiants non migrants (75,9 %) à

¹ Le lecteur intéressé trouvera dans les pages de *Pédagogie collégiale* plus de détails sur la notion de migration pour études et sur les différents statuts migratoires (Richard et Mareschal, 2010 et 2014).

² Le concept de réussite peut référer à différentes dimensions, notamment la *réussite scolaire* et la *réussite éducative*. C'est à la réussite scolaire, c'est-à-dire, par exemple, la réussite des cours ou le taux de diplomation, que s'attardent principalement les analyses dans le cadre du présent article. Pour une réflexion plus approfondie sur la réussite, voir dans les pages de *Pédagogie collégiale* les articles de Lapostolle (2006) et de Carle (2017).

³ Le statut de mobilité a été établi en déterminant la distance qui sépare le lieu du collège (ou du campus) auquel l'étudiant est inscrit en première session et le lieu du dernier établissement d'enseignement secondaire fréquenté.

⁴ Je tiens à remercier Émilie Langlois-Bellemare, conseillère à la recherche du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), pour ses commentaires et précisions statistiques.

⁵ $\chi^2 = 23,984$; $p < ,0001$.



se réinscrire dans le même collège. Donc, pour les étudiants étant touchés par l'une ou l'autre des formes de mobilité, les changements de collèges seront plus fréquents au cours de leur cheminement collégial. En fait, alors que 23,5 % des migrants pour études et 22,9 % des navetteurs effectuent un changement de collège durant leurs études, cette proportion est de 17,2 % pour les étudiants non migrants (données non illustrées; ces statistiques incluent un certain nombre d'étudiants ayant interrompu les études à la troisième session, mais pouvant s'être réinscrits ultérieurement dans un autre collège). Dans la moitié des cas, pour les migrants et les navetteurs, ces changements surviennent au profit d'un collège situé plus près de leur région d'origine.

TABLEAU 1

TAUX DE RÉINSCRIPTION ET SITUATION À LA 3^e SESSION SELON LE STATUT DE MOBILITÉ À LA 1^{re} SESSION D'INSCRIPTION

Situation à la 3 ^e session	Statut de mobilité des étudiants à la 1 ^{re} session d'inscription		
	MIGRANTS POUR ÉTUDES	NAVETTEURS	NON MIGRANTS
Inscription dans le même collège	70,0 %	70,7 %	75,9 %
Inscription dans un autre collège (migration)	5,8 %	2,2 %	1,6 %
Inscription dans un autre collège (navettage)	1,3 %	2,8 %	0,8 %
Inscription dans un autre collège (non-migration)	5,4 %	5,6 %	4,3 %
Inscription dans un autre collège – lieu indéterminé	0,9 %	0,8 %	0,7 %
Interruption des études	16,6 %	17,9 %	16,7 %

En bref, les données présentées au [tableau 1](#) indiquent que de nombreux étudiants vont changer de collège et de statut de mobilité au cours de leur cheminement collégial. Une précision s'impose ici: ce statut ne représente pas une variable «figée», comme peuvent l'être le sexe de l'étudiant ou ses antécédents scolaires, variables souvent utilisées pour analyser les taux de diplomation. Il apparaît ainsi essentiel de considérer le fait que l'étudiant ait été touché ou non par l'une ou l'autre des formes de mobilité *pendant son parcours d'études*, plutôt que de comparer, par exemple, les taux de diplomation selon le statut

de mobilité à la première session d'inscription. Regardons maintenant ces analyses concernant les taux de diplomation.

Le [tableau 2](#) présente ces statistiques selon la situation de mobilité au cours des études collégiales et le délai d'obtention du DEC⁶.

TABLEAU 2

TAUX DE DIPLOMATION SELON LA SITUATION DE MOBILITÉ AU COURS DES ÉTUDES COLLÉGIALES ET LE DÉLAI D'OBTENTION DU DIPLÔME

Délai d'obtention	Situation de mobilité des étudiants au cours des études collégiales		
	TOUCHÉS PAR LA MIGRATION	TOUCHÉS PAR LE NAVETTAGE	TOUJOURS NON MIGRANTS
Dans le délai prévu	30,9 %	31,1 %	38,0 %
Au moins deux ans après le délai prévu	28,5 %	27,8 %	28,2 %
Trois ans ou plus après le délai prévu	8,7 %	8,3 %	5,0 %
Non obtenu	31,9 %	32,8 %	28,8 %

Nous pouvons observer que les taux de diplomation sont significativement différents⁷ selon la situation de mobilité des étudiants: les étudiants non migrants sont proportionnellement plus nombreux (38,0 %) à obtenir leur DEC dans le délai prévu que les étudiants touchés par la migration (30,9 %) et ceux touchés par le navettage (31,1 %) durant leur parcours collégial. Les étudiants touchés par l'une ou l'autre des formes de mobilité sont également proportionnellement plus nombreux à ne pas obtenir de DEC ou à l'obtenir trois ans ou plus après le délai prévu.

La migration et le navettage semblent donc avoir un impact sur les taux de persévérance et de réussite des étudiants en situation de mobilité. Afin de mieux comprendre les difficultés que vivent ces jeunes et de repérer des moyens à mettre en œuvre pour les soutenir dans leur cheminement, je suis allé à la rencontre d'étudiants qui n'ont pas mené à terme leur projet d'études collégiales en situation de migration.

⁶ Le délai prévu pour les programmes préuniversitaires est de deux ans et celui pour les programmes techniques est de trois ans.

⁷ $\chi^2 = 1\ 186,612$; $p < ,0001$.



► L'ABANDON D'UN PROJET D'ÉTUDES EN SITUATION DE MIGRATION

C'est dur de dire ce qui m'a passé par la tête à ce moment-là, mais je sais que la seule chose que j'avais à faire, c'était de revenir chez nous. (Scott⁸, 18 ans)

À l'hiver 2014, j'ai réalisé 17 entretiens avec des étudiants (10 garçons et 7 filles) qui ont abandonné leur projet d'études amorcé à l'automne 2013, en situation de migration. Ces migrants étaient inscrits dans des collèges de quatre régions administratives différentes et provenaient de tous les coins de la province, tant de centres urbains que de régions dites éloignées: Montréal, Laval, Montérégie, Capitale-Nationale, Mauricie, Côte-Nord ainsi que Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Certes, la petitesse de cet échantillon limite la généralisation des conclusions auxquelles j'arrive. Néanmoins, leurs propos fournissent un éclairage fort intéressant aux données quantitatives présentées plus haut. Il est important de souligner que ces étudiants n'ont pas tous abandonné les études, puisque 10 d'entre eux, une fois de retour dans leur région, étaient inscrits à une formation professionnelle ou collégiale à l'hiver 2014. Ce qu'ils ont abandonné, en fait, c'est un projet d'études en situation de migration. Voyons pourquoi.

L'analyse des entretiens a permis de cibler 11 éléments de réponse pour expliquer cet abandon, lesquels sont regroupés en 4 catégories et présentés au [tableau 3](#).

TABLEAU 3

RAISONS INVOQUÉES POUR EXPLIQUER L'ABANDON DU PROJET D'ÉTUDES EN SITUATION DE MIGRATION

Raisons relatives...	n
... à la migration pour études⁹:	
– éloignement	12
– sentiment d'isolement/de solitude	8
– difficultés d'adaptation	7
– déplacements	6
– manque de préparation	6
– lieu de résidence	5
– peur/stress de l'inconnu	2
... à l'indécision vocationnelle	10
... aux ressources économiques	7
... à des aspects personnels:	
– difficultés scolaires	4
– problèmes personnels	2

Il est aujourd'hui bien connu que l'abandon des études est un phénomène complexe résultant d'un ensemble de facteurs (Sauvé et collab., 2006; Roy et collab., 2012). Les étudiants rencontrés ne font pas exception et aucun d'eux n'explique son abandon par une raison unique, mais plutôt par diverses circonstances qui s'influencent mutuellement. Les prochains paragraphes décriront trois ensembles de raisons d'abandon qui semblent déterminantes en fonction du discours que les étudiants ont tenu à leur égard. Il s'agit des difficultés liées aux ressources économiques, de l'indécision vocationnelle et du manque de préparation à la migration.

Se préoccuper des difficultés et des besoins des migrants et des navetteurs constitue une piste importante pour favoriser la persévérance et la réussite au collégial.

LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES

Y'a pas juste ça, mais c'est sûr que l'argent, c'est toujours un stress quand tu pars de loin. (Laurie, 19 ans)

Le manque de ressources matérielles, la précarité économique et la situation financière sont des aspects importants de la problématique de l'abandon d'un projet scolaire (Sauvé et collab., 2006). Pour les migrants pour études, la question des ressources économiques ne concerne pas seulement le fait d'avoir les moyens financiers nécessaires pour poursuivre des études, elle évoque plutôt les exigences financières occasionnées par la migration comme telle: logement, dépenses additionnelles (électricité, assurances), déplacements (billets d'autobus, frais pour l'entretien d'une voiture), endettement plus grand à l'obtention du diplôme. Il n'est donc pas étonnant que les ressources économiques se retrouvent parmi les raisons souvent mentionnées par les répondants. Les données recueillies ne permettent pas de déterminer si ces jeunes viennent de familles moins bien nanties sur le plan financier; toutefois, elles révèlent que, pour certains, c'est « quand on commence à compter qu'on s'aperçoit que ça peut coûter cher ». À ce moment, cette raison prend de l'importance dans la décision d'abandonner un projet d'études.

⁸ Les prénoms utilisés sont bien évidemment des pseudonymes.

⁹ De nombreux éléments dans cette catégorie correspondent aux difficultés socioaffectives et organisationnelles liées à la migration pour études décrites dans de précédents travaux. Le lecteur intéressé pourra approfondir le sujet en se référant à Richard et Mareschal (2013).



Même si elles sont assez souvent mentionnées (7 répondants sur 17) et qu'il s'agit là d'un aspect important dans un projet de mobilité, les raisons économiques ne peuvent expliquer à elles seules l'abandon du projet d'études chez les migrants pour études. L'analyse des propos recueillis auprès de ceux-ci montre que cette situation s'explique davantage par des raisons liées à leur manque de préparation et aux différentes difficultés de la migration pour études, décrites plus loin.

L'INDÉCISION VOCATIONNELLE

Ce n'est pas ce que je pensais comme programme. Mais ce n'était pas si pire, j'aurais dû continuer. Là, j'ai un paquet d'échecs à mon dossier. Mais l'ennui, le fait d'être loin et la fatigue [causée par les déplacements – huit heures de route aux deux semaines], c'était trop. (Julie-Anne, 20 ans)

L'incertitude vocationnelle concernant le programme d'études, les lacunes et les insuffisances sur le plan de l'orientation scolaire ont déjà été mises en évidence dans le milieu collégial comme des facteurs relatifs à l'abandon et à la persévérance (Rivière, 1996; Tremblay et collab., 2006). Il n'est donc pas étonnant, encore ici, de retrouver l'indécision vocationnelle dans le « cocktail » de raisons invoquées par plus de la moitié des répondants (10 sur 17). La poursuite du projet d'études et de l'expérience migratoire ne vaut plus la peine d'être vécue lorsque l'indécision vocationnelle s'installe. Après tout, le programme d'études constitue habituellement la première motivation à migrer. La migration peut donc perdre tout son sens sans cette motivation.

Il faut toutefois souligner que, pour les répondants ayant mentionné cette cause, l'indécision vocationnelle est toujours expliquée en lien avec d'autres raisons liées à la migration : l'éloignement, le manque de préparation, les déplacements, les difficultés d'adaptation, le lieu de résidence et le sentiment d'isolement. Pour 8 de ces 10 répondants, « si ça n'avait pas été de ça [les difficultés posées par la migration pour études] », s'ils avaient mieux été préparés ou soutenus, ils auraient fort probablement complété la session entamée, et ce, même s'ils n'étaient pas inscrits dans un programme répondant à leurs aspirations. Pour certains migrants, la décision d'abandonner se prend au cours de la première session, souvent autour de la mi-session, et ils se retrouvent avec plusieurs mentions d'échec à leur dossier scolaire. D'une part, ces « tâches » au dossier scolaire peuvent nuire à l'admission dans un autre collège ou dans un autre programme d'études. D'autre part, cette situation entraîne inévitablement un allongement des études, comme le suggèrent les analyses quantitatives plus haut.

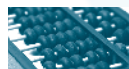
LA MIGRATION POUR ÉTUDES... ET LE MANQUE DE PRÉPARATION !

Me préparer, dans quel sens ? Je me suis préparé dans la semaine avant de partir. (Laurent, 17 ans)

S'appuyant sur la description de la préparation à la migration réalisée par des étudiants qui ont persévéré dans leurs études et pour lesquels la migration semble s'être bien déroulée, mes travaux précédents ont permis de définir quatre formes de préparation à réaliser pour la migration : organisationnelle, matérielle, financière et psychologique (Richard et Mareschal, 2013). Ces préparations nécessitent une bonne planification sur différents plans, une réflexion sur les avantages et les inconvénients, une certaine anticipation à propos de ce qui peut arriver ou ne pas arriver, etc. Lors de cette préparation, il semble important de réfléchir sur les sources de motivation (comprendre ce qui motive la migration pour études et les enjeux liés à un tel projet) pour favoriser une meilleure expérience migratoire et prévenir les conséquences de l'abandon d'un projet d'études en situation de migration.

Chez les 17 étudiants rencontrés dans le cadre de mon étude, ces formes de préparation ont été de toute évidence négligées. Même si seulement six d'entre eux l'ont explicitement établi comme une raison d'abandon, le manque de préparation est très présent à travers les propos de l'ensemble des répondants lorsqu'ils développent sur ce qu'ils changeraient à leur expérience, sur les difficultés rencontrées, sur ce qu'ils ont fait ou pas pour se préparer et sur comment ils ont vécu leur brève expérience migratoire. C'est ce manque de préparation qui est au cœur de leur abandon, et non pas les ressources économiques, l'indécision vocationnelle ou encore les autres aspects personnels.

D'abord, seules les préparations organisationnelle et matérielle ont quelque peu reçu l'attention des 17 étudiants rencontrés : trouver un lieu de résidence, planifier le déménagement et le transport, se procurer le matériel nécessaire, etc. Ensuite, même si la question des ressources économiques est importante dans la planification d'un projet d'études loin de sa région, la préparation financière est étonnamment occultée de leur propos. Les coûts et les obligations financières sont souvent sous-estimés. Enfin, la préparation psychologique qui pourrait aider à atténuer certaines difficultés d'adaptation, d'éloignement, de stress et de solitude semble avoir été totalement négligée. Les répondants affirment qu'ils n'ont pas assez « pensé », « réfléchi » ou « planifié » leur départ, qu'ils ont décidé de migrer pour leurs études « sur un coup de tête », « sans réfléchir » ou « sans trop y penser ». En somme, lors des entretiens, les répondants ont eu de la difficulté à relater des actions concrètes, des réflexions ou des discussions, avec leurs



parents par exemple, réalisées pour planifier leur migration. Ainsi, une tendance se démarque chez les migrants ayant abandonné leur projet d'études: celle d'attendre à la dernière minute pour se préparer à la migration.

En tenant compte des données sur la persévérance et sur la diplomation présentées plus haut, il est loisible de croire que ce manque de préparation exerce une influence sur la persévérance scolaire et sur le taux de diplomation des migrants pour études. Certes, ce ne sont pas tous les migrants qui vivent de telles situations. Selon différentes données provenant de l'ensemble de mes travaux de recherche (Richard, 2013, 2014; Richard et Mareschal, 2013), j'estime que de 10 % à 20 % des migrants pour études rencontrent des difficultés quant à la migration qui peuvent avoir pour conséquence de retarder leur cheminement scolaire, voire de les amener à renoncer complètement aux études collégiales. Serait-il alors possible de mettre en place des moyens pour soutenir ces jeunes en particulier, afin qu'ils persévèrent dans leur cheminement et réussissent leurs études?

► « SI J'AVAIS ÉTÉ MIEUX PRÉPARÉ... »

Les besoins exprimés par les étudiants lors des entretiens peuvent servir de points de départ en vue de mettre en place des mesures pour mieux soutenir les migrants pour études et inspirer des initiatives locales. Chaque contexte est différent, il s'avère donc essentiel d'être à l'écoute des jeunes migrants dans un milieu en particulier. À titre d'exemple, des intervenants d'un collège m'ont rapporté avoir aboli l'activité « découverte de la ville » destinée aux migrants parce que celle-ci ne semblait plus les intéresser. Alors qu'au même moment, dans un autre collège, on m'a dit avoir mis en place une telle activité à la suite de demandes répétées des étudiants. On ne peut donc appliquer des mesures uniformes d'un collège à un autre.

Voici quelques éléments soulignés par les étudiants lorsque je leur ai demandé comment leur collège aurait pu les soutenir dans leur projet de migration pour études.

Fournir plus de renseignements aux migrants pour études pour les accompagner dans leur préparation (ville de destination, lieux où se loger, moyens de transport, services au collège ou bien à proximité, formes de préparation, aspects à prévoir, etc.).

Les 17 jeunes rencontrés m'ont tous dit que leur collège ne leur avait offert aucun accompagnement ni fourni des renseignements afin de les aider à préparer leur migration.

Pourtant, contribuer en amont à la préparation des migrants pour études est une chose que peuvent faire les collèges. À titre d'exemple, le Cégep Garneau a préparé un guide à l'attention des étudiants hors région disponible sur son site Web¹⁰. Un groupe Facebook a été créé pour les étudiants hors région. Une approche personnalisée est effectuée pour informer les étudiants de l'existence du guide et les inviter à adhérer au groupe Facebook. Le site Web d'un collège est l'une des premières sources de renseignements que consultent les migrants pour se préparer (Richard et Mareschal, 2013) et il devrait être mis à profit. Pourtant, une visite virtuelle des sites des collèges publics effectuée en novembre 2015¹¹ a permis de constater que seulement le tiers des établissements s'adresse plus ou moins explicitement aux migrants pour études intraprovinciales, en faisant simplement mention qu'ils accueillent des « étudiants de l'extérieur de la région » et en décrivant quelques services (comme les résidences étudiantes) ou des activités utiles pour les migrants (par exemple, une visite de la ville, un jumelage d'étudiants).

Faciliter la transition entre le secondaire et collégial en offrant aux futurs migrants des cours préparatoires dans les écoles secondaires (grâce à des partenariats entre les établissements) et en leur permettant de venir visiter le collège (étudiant d'un jour) en compagnie des parents.

Ces dernières idées font écho à l'une des recommandations du Conseil supérieur de l'éducation (CSE, 2010) dans un avis portant sur la transition entre le secondaire et le collégial voulant que :

« les collèges devraient créer « des points de contact réguliers et soutenus au 2^e cycle du secondaire avec leurs futurs étudiants pour leur permettre de prendre conscience des exigences de leur intégration aux études collégiales » (p. 119).

Un travail plus étroit de collaboration pourrait donc être envisageable entre les écoles secondaires et les collèges où s'observent des mouvements migratoires.

¹⁰ Voir à ce sujet le site Web du Cégep Garneau à l'adresse [cegepgarneau.ca/assets/media/doc/cms/guide-etudiants-hors-region.pdf].

¹¹ Je tiens à remercier Stéphanie Pagé, stagiaire inscrite à la Formation pratique au baccalauréat au Département d'anthropologie de l'Université Laval, qui a effectué en grande partie ce travail.



Mettre en place un système de soutien par les pairs (par exemple, un jumelage avec des « migrants pour études d'expérience »).

Être mis en contact avec des étudiants qui « sont déjà passés par là » est un souhait exprimé par quelques jeunes. Les migrants pour études ont parfois l'impression d'être seuls à vivre cette expérience. Les résidences étudiantes, pour les collèges qui en possèdent, sont un lieu propice à ce genre de rencontres, mais il ne faut pas croire que tous les migrants pour études habitent ces lieux. Plusieurs résident en appartement ou bien n'ont pas d'occasions de rencontrer des pairs vivant la même réalité qu'eux. Des activités, organisées entre autres par la coordination d'un programme, pourraient mettre en relation des « migrants pour études d'expérience » avec les « nouveaux protégés ». Pour ces derniers, c'est l'occasion de développer un réseau social, de partager des expériences et de recevoir quelques conseils.

Adapter l'horaire de cours des migrants pour études qui veulent retourner dans leur région hebdomadairement afin de permettre de plus longues fins de semaine avec leur famille.

Des étudiants et des intervenants du milieu collégial m'ont dit que ce type d'accommodement existe déjà pour les étudiants athlètes ou pour les parents-étudiants. Serait-ce envisageable pour un collègue d'imaginer une telle adaptation pour les migrants pour études, surtout si les inscriptions sont concentrées dans quelques programmes d'études spécifiques ?

Mettre en place des moyens qui facilitent les obligations de la vie quotidienne pour les migrants, notamment en organisant des services de transport pour se rendre à l'épicerie ou en développant des ententes avec des commerçants du coin pour des tarifs préférentiels (par exemple, une épicerie pourrait offrir 10 % de rabais aux étudiants qui habitent aux résidences d'un collège).

Ces services et ententes existent dans quelques collèges et peuvent aisément être adaptés localement. Ils ne concernent pas la préparation comme telle, mais visent plutôt à adoucir les soucis hebdomadaires vécus par les migrants pour études dans l'adaptation à leur nouvelle réalité. Comme les besoins peuvent varier, il importe de s'attarder à les cibler localement et à leur trouver des solutions adaptées.

QUELQUES MOTS EN GUISE DE CONCLUSION

D'aucuns diront que les besoins exprimés par les migrants pour études peuvent parfois paraître difficiles, voire impossibles à

combler. Ils n'ont pas tort. Mais, à mon avis, le pire serait de ne pas tenter d'imaginer des solutions originales adaptées localement. Les caractéristiques ainsi que les réalités régionales, géographiques ou démographiques de chaque établissement doivent être prises en compte afin de trouver les moyens appropriés pour soutenir adéquatement les étudiants en situation de mobilité pour études. Chose certaine, les collèges ne peuvent se permettre de faire l'économie d'efforts dans les initiatives mises en place pour mener les étudiants vers la réussite et l'obtention d'un diplôme, peu importe leurs caractéristiques. Et sachant que plus de 20 % des étudiants se trouvent en situation de mobilité intraprovinciale chaque année, se préoccuper des difficultés et des besoins des migrants et des navetteurs constitue une piste importante pour favoriser la persévérance et la réussite au collégial. ●

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARLE, S. « Voir autrement la réussite des étudiants au collégial », *Pédagogie collégiale*, vol. 30, n° 3, 2017, p. 34-42 [aqqc.qc.ca/revue/article/voir-autrement-reussite-des-etudiants-au-collegial].

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Regards renouvelés sur la transition entre le secondaire et le collégial, avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport*, Québec, CSE, 2010 [cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0471-01.pdf].

LAPOSTOLLE, L. « Réussite scolaire et réussite éducative : quelques repères », *Pédagogie collégiale*, vol. 19, n° 4, 2006, p. 5-7 [aqqc.qc.ca/revue/article/reussite-scolaire-et-reussite-educative-quelques-reperes].

RICHARD, É. *De la connaissance à la pratique : soutenir les migrants pour études. Évaluation d'implantation et de pertinence d'une mesure de soutien*, rapport de recherche PREP, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy, 2013 [cdc.qc.ca/prep/788477-richard-soutien-migrants-pour-etudes-CampusNDF-PREP-2013.pdf].

RICHARD, É. *La mobilité pour études collégiales : enquête provinciale*, rapport de recherche PAREA, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy, 2017 [educ.info/xmlui/handle/11515/35125].

RICHARD, É. *Quand partir est trop difficile : l'abandon d'un projet d'études en situation de migration*, rapport de recherche PREP, Saint-Augustin-de-Desmaures, Campus Notre-Dame-de-Foy, 2014 [cdc.qc.ca/prep/788733-richard-quand-partir-trop-difficile-abandon-projet-etudes-situation-migration-cndf-PREP-2014.pdf].

RICHARD, É. et J. MARESCHAL. « Les collégiens et la migration pour études – Un phénomène à découvrir pour mieux intervenir ! », *Pédagogie collégiale*, vol. 23, n° 4, 2010, p. 32-37 [aqqc.qc.ca/revue/article/collegiens-et-migration-pour-etudes-un-phenomene-decouvrir-pour-mieux-intervenir].

RICHARD, É. et J. MARESCHAL. « Migration pour études, défis d'adaptation et réussite scolaire », *Pédagogie collégiale*, vol. 27, n° 2, 2014, p. 34-40 [aqqc.qc.ca/revue/article/migration-pour-etudes-defis-adaptation-et-reussite-scolaire].

RICHARD, É. et J. MARESCHAL. *Les défis d'étudier loin de chez soi : regard sur les parcours et l'intégration des migrants pour études*, rapport de recherche PAREA, Saint-Augustin-de-Desmaures/Québec, Campus Notre-Dame-de-Foy/Cégep Garneau, 2013 [cdc.qc.ca/parea/788478-richard-mareschal-migration-pour-etudes-CampusNDF-Garneau-PAREA-2013.pdf].



RIVIÈRE, B. *Le décrochage au collégial : le comprendre pour le prévenir*, Laval, Éditions Beauchemin, 1996.

ROY, J. et collab. *Identité et abandon scolaire selon le genre en milieu collégial*, rapport de recherche PAREA, Québec, Cégep de Sainte-Foy et Équipe Masculinités et Société, 2012 [cdc.qc.ca/parea/788248-roy-bouchard-turquotte-identite-abandon-scolaire-genre-ste-foy-PAREA-2012.pdf].

SAUVÉ, L. et collab. « Comprendre le phénomène de l'abandon et de la persévérance pour mieux intervenir », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 3, 2006, p. 783-805 [erudit.org/fr/revues/rse/2006-v32-n3-rse1733/016286ar/].

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Guide de l'utilisateur du système PSEP*, Montréal, SRAM, 2011.

TREMBLAY G. et collab. *Recherche-action pour développer un modèle d'intervention favorisant l'intégration, la persévérance et la réussite des garçons aux études collégiales*, Québec, CRI-VIFF, 2006 [criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/publications/pub_94.pdf].

Éric RICHARD enseigne la sociologie au Campus Notre-Dame-de-Foy. Il mène des travaux de recherche dans le milieu collégial depuis 2005. Il s'est notamment intéressé aux étudiants inscrits au programme de Techniques policières et à la mobilité intraprovinciale des cégepiens. Il est présentement subventionné par le Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) avec Catherine Bélec du Cégep Gérald-Godin pour un projet ayant trait à la rétroaction multitype. Ses intérêts de recherche concernent les « jeunes » à travers les questions de la mobilité, de l'intégration, de la formation et des conditions de vie.

richarde@cndf.qc.ca

DES ACTIONS HORS REER AVANTAGEUSES

Acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ sans les enregistrer dans un REER peut être une solution fort intéressante pour ceux et celles qui ont déjà fait leur contribution maximale à un REER.

AVANTAGES

- Réduit l'impôt à payer en raison des **crédits d'impôt de 30 %**
- Moins imposable qu'un REER au moment du retrait
- Placement à long terme avantageux



1 800 567-FONDS (3663)

